

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 12 MARS, 1864.

No. 11.

DU STYLE ÉPISTOLAIRE.

(Suite et fin.)

X

Avant d'offrir à nos lecteurs un nouvel exemple de *préparation d'un sujet de composition*, nous croyons utile de mettre sous leurs yeux quelques aphorismes ou conseils pour écrire une lettre, empruntés à la grammaire anglaise et française de Dufief :

1° Une lettre quelconque n'est jamais sans conséquence : rappelez-vous toujours cela avant d'écrire.

2° Avant de tracer la première ligne d'une lettre, mettez-vous par la pensée en présence de la personne absente ; parlez-lui la plume à la main.

3° Dans vos lettres à un homme public ou à un protecteur, gardez-vous de montrer plus d'esprit qu'il n'en a.

4° Toute votre vie écrivez à vos instituteurs, à vos institutrices, avec tout autant de respect et de reconnaissance qu'aux deux auteurs de vos jours.

5° Ne demandez rien, ne refusez rien dans vos lettres qui vous ferait rougir en le demandant, en le refusant de vive voix.

6° Soyez vous-même dans vos lettres.

7° En vous proposant le laconisme dans vos lettres, craignez de leur donner de la sècheresse ; un style sec annonce une âme sèche.

8° Une lettre est comme un bouquet de fleurs ; il faut que les pensées en soient bien assorties.

9° Parlez de vos amis comme s'ils étaient présents ; écrivez-leur de même.

10° Dans vos lettres, mettez-vous à la portée de ceux qui les recevront. Le jeune homme doit ralentir son pas quand il se promène avec un veillard ou avec une femme.

11° Tous les genres d'écrire peuvent entrer dans le style épistolaire : cela dépend du sujet et de l'auteur de la lettre. Le sublime n'exclut point la simplicité ; tout au contraire, il la suppose.

12° Ne rêvez pas longtemps avant d'écrire une lettre, mais relisez-la toujours quand elle est écrite.

13° Ne faites point partir une lettre qui

a causé de l'ennui ou de la peine à écrire ; elle donnerait de l'ennui en la lisant.

14° Les premières idées étant souvent les meilleures, répondez à une lettre sans nul délai ; cependant il n'y aurait nul inconvénient à en différer la réponse jusqu'au lendemain, surtout s'il est question d'affaires sérieuses.

15° Vous n'écrieriez qu'un billet, une apostille, un *post-scriptum*, n'écrivez jamais seulement pour écrire.—Un être raisonnable ne fait pas un geste, ne prononce pas une parole, n'écrit pas un mot, qu'il n'ait un but et qu'il n'en puisse rendre raison.

Nous bornons là ces conseils tous plus importants les uns que les autres, pour donner place à un *exemple de rédaction*, extrait du *Bulletin de l'instruction primaire*, journal d'éducation et d'enseignement fondé à Paris en 1854 et publié sous les auspices de Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique. L'auteur de cet article tout-à-fait pratique est M. L. C. Michel, écrivain distingué, à qui l'enseignement est redevable de quelques bons ouvrages élémentaires.

(Un élève écrit à un de ses condisciples qui vient de perdre sa sœur.)

LE MAÎTRE.—Vous vous rappelez, mes enfants, que votre jeune condisciple Pierre a perdu sa sœur un peu plus âgée que lui. J'ai même remarqué, non sans quelque satisfaction, que plusieurs d'entre vous qui connaissent sa famille ont paru très-affligés de ce malheur et en ont conservé de la tristesse pendant plusieurs jours.

Eh bien, je vous donne pour devoir une lettre à écrire à votre petit camarade au sujet de cette perte si douloureuse pour sa famille.

Vous savez que lorsqu'une personne éprouve quelque grand malheur, ses amis s'empressent d'aller la voir, quand ils habitent le même endroit, ou de lui écrire, quand ils sont absents, afin de la consoler par l'expression de leurs sympathies et de leurs témoignages d'attachement. Et c'est là un bon et louable usage. Il entretient entre les hommes ces sentiments de charité chrétienne et de bienveillance fraternelle au moyen desquels ils

s'aident mutuellement à supporter les peines et les accidents de la vie. Il faut s'y conformer autant qu'on le peut. Voilà donc la lettre que vous m'apporterez lundi pour devoir.

—Ah ! monsieur, interrompit un des élèves, je n'ai jamais fait de lettre : je voudrais bien vous contenter et vous apporter un bon devoir, mais je ne saurai en vérité comment m'y prendre, ni de quelle manière m'en tirer.

—Cela dépendra, mon enfant, de l'attention que vous apporterez à la préparation que nous allons faire ensemble. Remarquez bien que je ne vous dirai point ce que vous avez à écrire dans votre lettre ; je vous aiderai seulement à le chercher, à le trouver en vous-mêmes. Je vous adresserai pour cela quelques questions, et si, comme je l'espère, vous y prêtez toute votre attention, vos réponses vous fourniront précisément tout ce que vous devez écrire à votre ami. Vous reconnaîtrez par là que vous avez réellement dans votre cœur et dans votre esprit les sentiments et les pensées qui doivent avoir place dans votre lettre. Vous apprendrez comment il faut s'y prendre pour les y chercher, et une autre fois vous serez moins embarrassés pour faire ces sortes de composition.

Voyons, Joseph, qu'avez-vous éprouvé quand vous avez appris la mort de la sœur de votre ami ?

—J'en ai été bien affligé.

—Pourquoi en avez-vous été bien affligé ?

—Parce que j'aime beaucoup Pierre et que je suis très-fâché de le savoir dans la peine.

—Croyez-vous que la peine qu'éprouve Pierre soit bien grande ?

—Ah ! oui, monsieur.

—Qu'est-ce qui vous le fait croire ?

—C'est que Pierre aimait beaucoup sa sœur et qu'il doit être bien désolé de l'avoir perdue.

—Pourquoi l'aimait-il beaucoup ?

—Parce que sa sœur lui était fort attachée et qu'elle était très-bonne pour lui.

—En quoi était-elle bonne pour lui ?

—Elle le consolait quand il avait du chagrin ; elle le soignait quand il était malade.

—Remarquez-vous que c'est vous qui trouvez naturellement, parce que vous y pensez, ce que vous avez à écrire à Pierre pour le consoler ?

Ici un élève demande à faire une observation.—Monsieur, dit-il au maître, si la lettre à Pierre est pour le consoler, il me semble que ce n'est pas un bon moyen de le consoler que de lui parler des choses qui doivent renouveler sa douleur et faire renaître son chagrin. Cette observation parut frapper et embarrasser tous les élèves. Plusieurs d'entre eux s'écrièrent même que leur camarade avait raison.

—C'est ce qu'il faut examiner, reprit le maître, avant de prononcer si vite, et c'est ce que nous allons faire.

—André, continua-t-il en s'adressant à un élève dont les parents avaient quitté récemment la commune, quand votre famille est partie et vous a laissé ici chez votre oncle, avez-vous éprouvé du chagrin ?

—Oh ! oui, beaucoup ; et j'ai bien pleuré.

—Pleurez-vous encore quelquefois quand vous y pensez ?

—Oui, Monsieur.

—Vous n'aimez donc pas à y penser, et on vous cause du chagrin quand on vous en parle et qu'on vous y fait penser ?

—C'est tout le contraire, Monsieur.

—D'où vient cela ?

—C'est que quand on me parle de mes parents absents ou que j'y pense, c'est un peu comme si j'étais auprès d'eux et avec eux, et bien que je pleure, cela me soulage le cœur.

—Quelqu'un de vous aurait-il remarqué que les personnes qui ont perdu un parent ou un ami auquel elles étaient attachées, aiment cependant à en parler et qu'on leur en parle ?

—Depuis que nous avons eu le malheur de perdre mon père, dit un petit orphelin, ma mère ne cesse de nous parler de lui, et je vois bien que ça lui fait plaisir lorsque nous lui en parlons nous-mêmes. Quand elle est assise devant notre porte, et que les voisins s'arrêtent en passant pour lui dire quelques mots, s'ils lui font l'éloge de mon père en disant que c'était un honnête homme, un bon voisin, un camarade serviable, je vois bien que ça lui fait plaisir et qu'elle leur en sait bon gré, quoiqu'elle pleure presque toujours en les écoutant.

—Vous comprenez donc maintenant qu'il y a un soulagement à penser aux personnes que l'on a perdues, et à en entendre faire l'éloge ?

—Oui, Monsieur ; penser à ceux que l'on a perdus, entendre parler de leurs vertus et de leurs bonnes qualités, c'est presque vivre encore avec eux par la pensée et par le souvenir.

—Que vous semble-t-il donc maintenant de l'observation de votre camarade ?

—Qu'elle n'est pas fondée, et que ce n'est pas affliger Pierre que de lui parler des bonnes qualités de la sœur qu'il a perdue.

—Continuons donc la préparation de notre lettre. Dis-moi, Joseph, est-ce que Pierre a été seul affligé dans sa famille de la mort de sa sœur ?

—Non, Monsieur ; sa mère a dû être encore plus affligée que lui.

—Pourquoi cela ?

—Parce que sa sœur n'avait jamais quitté sa mère, et qu'elle commençait à l'aider dans

les soins du ménage et à lui rendre beaucoup de services.

—Pensez-vous qu'on pourrait parler à Pierre du chagrin de sa mère ?

—Oui, Monsieur, afin de l'engager à chercher à la consoler ?

—Comment pourrait-il la consoler ?

—En faisant tout ce qui peut lui être agréable, en lui témoignant beaucoup d'affection et lui montrant beaucoup d'obéissance.

—Ne serait-ce pas remplacer un peu sa sœur ?

—Oui, Monsieur, précisément ; et ce serait là une vraie consolation pour sa mère de retrouver en lui une partie des soins et des bonnes qualités de sa sœur.

—Pensez-vous que ce pût être là aussi une consolation pour Pierre ?

—Sans doute, Monsieur, puisqu'il ferait plaisir à sa mère, et qu'en imitant sa sœur il la ferait revivre autant qu'il est en lui. Il pourrait aussi penser que sa sœur lui en sait gré du haut du Ciel, et cette pensée est propre à le consoler.

—Fort bien, mon enfant. Vous croyez-donc que tout cela peut trouver place dans la lettre que vous avez à écrire ?

—Je le crois.

—Et croyez-vous que cela puisse procurer à Pierre et à sa mère une consolation complète et entière ?

—Pour cela, Monsieur, il faudrait pouvoir leur rendre la sœur et la fille qu'ils ont perdue ; or, un pareil miracle n'est pas en mon pouvoir ni en celui de personne sur la terre.

—Est-ce qu'il ne peut y avoir aucune consolation pour eux, par cela seul que rien ne peut leur donner l'espoir de revoir sur la terre celle qu'ils ont perdue ?

—On peut leur donner l'espoir de la retrouver dans le Ciel et d'y être réunis de nouveau comme sur terre.

—Qu'est-ce qui peut leur donner cet espoir ?

—C'est la religion.

—Croyez-vous donc que vous feriez du bien à Pierre en l'engageant à chercher, pour lui et pour ses parents, les consolations que donne la religion dans de semblables circonstances ?

—Certainement.

—Qu'auriez-vous à lui dire pour cela ?

—Que, comme il n'a plus l'espoir de revoir sa sœur ici-bas, il faut qu'il songe à la revoir au Ciel, où ils seront réunis pour toujours.

—Est-ce que la religion, qui nous offre aussi les seules consolations réelles quand la mort nous enlève ceux qui nous sont chers, ne nous apprend pas aussi comment nous devons supporter cette perte ?

—Oui, Monsieur ; elle nous apprend qu'il faut la supporter avec résignation et en nous

soumettant à la volonté de Dieu ?

—Nous propose-t-elle des exemples de la manière dont nous devons pratiquer cette résignation ?

—Elle nous en offre beaucoup ; mais le plus touchant est celui de la Sainte-Vierge, qui a vu souffrir et mourir son fils, et qui, malgré son inexprimable douleur, n'a pas cessé d'être soumise à la volonté de Dieu.

—Qu'est-ce qui la soutenait dans son abattement ?

—La pensée de revoir son fils dans le Ciel et l'espérance de jouir de sa gloire.

—Pensez-vous que vous puissiez aussi vous servir de ces idées dans votre lettre pour consoler Pierre ?

—Oui, Monsieur.

—Eh bien, vous sentez-vous maintenant capable de faire cette lettre ?

—J'ai bien peur de me trouver encore fort embarrassé pour savoir comment m'y prendre.

—Il faut vous y prendre absolument comme vous vous y êtes pris en répondant à mes questions.

—Mais, Monsieur, mes réponses ne font pas une lettre, et c'est une lettre que vous nous donnez à faire.

—Voilà ce qui vous trompe ; vos réponses contiennent exactement ce que doit contenir votre lettre. Vous allez vous en assurer. J'ai recommandé à un de vos camarades de les mettre par écrit à mesure que vous les faisiez ; je vais vous les lire ; vous verrez qu'elles forment bien une lettre.

L'élève lit ce qui suit :

“ J'ai appris que tu as perdu ta sœur. J'en suis bien affligé, car je sais combien tu dois être désolé d'être pour toujours séparé d'une sœur si bonne et qui t'aimait tant.

“ Ta mère doit avoir aussi beaucoup de chagrin. Tu es trop bon fils pour ne pas chercher à la consoler et à lui rendre toutes les tendresses et tous les services qu'elle recevait de ta sœur. Pense que, du haut du Ciel, où elle est maintenant, cette bonne sœur doit te savoir gré de voir que tu l'imites et que tu la remplaces auprès des parents qu'elle a quittés.

“ Je voudrais pouvoir mieux vous consoler, mais je sens que rien ne peut vous rendre sur la terre celle que vous pleurez. Il faut donc penser que vous la reverrez un jour dans le Ciel, où elle est heureuse, et où vous irez partager son bonheur.

“ Il faut aussi prier Dieu qu'il vous donne la force de supporter ici-bas, avec résignation, une si grande douleur, et qu'il vous fasse la grâce d'imiter la sainte-Vierge, qui a été bien affligée aussi en voyant souffrir et mourir son divin Fils, mais qui est consolée aujourd'hui en jouissant auprès de lui de sa gloire.”

—Monsieur, dit un élève après la lecture

de ce qui précède, il me semble que ce que l'on vient de lire ne ressemble pas tout à fait à une lettre. Cela ne commence ni ne finit comme une lettre ordinaire. Je croyais aussi que, dans une lettre, il ne fallait pas dire uniquement les choses, mais les arranger avec de belles phrases et des mots tout différents de ceux que l'on emploie quand on parle.

—Votre observation, mon enfant, exigerait des explications que le temps ne me permet pas de vous donner aujourd'hui, mais dont nous aurons bientôt à nous occuper. Je me contente donc de vous faire observer que rien n'est plus facile que de trouver un début à la lettre en ajoutant seulement après les premiers mots les expressions de tendresse qu'on emploie en écrivant à un ami. Quant à la fin, il est vrai qu'une lettre ne se termine pas ainsi par une réflexion générale, mais par l'expression des sentiments dont on est animé pour ceux à qui l'on écrit. Si vous réfléchissez à ce que contient cette dernière phrase, peut-être vous suggérera-t-elle une pensée convenable pour terminer. Essayez. Elle dit qu'il n'y a de consolations réelles que dans la religion, et qu'il faut demander à Dieu la force de supporter ici-bas avec résignation une si grande douleur. Est-ce que Pierre ne serait pas bien aise de vous voir vous unir à ses prières ?

—Ah ! vous me mettez sur la voie ; on pourrait finir en exprimant à Pierre le regret de n'être pas auprès de lui afin d'unir nos prières aux siennes, et de lui aider à supporter ses peines en les partageant.

—Cette fin pourrait, en effet, très-bien convenir. Vous voyez, mes enfants, que vous avez maintenant toutes les pensées et tous les sentiments qui doivent avoir place dans votre lettre. C'est le principal, puisque c'est le fond même de votre devoir. Que chacun de vous s'applique maintenant à les exprimer à sa manière le mieux qu'il pourra. Nous comparerons vos phrases sur le même sujet, et nous apprécierons celles qui sont les meilleures ; et pourquoi elles doivent être préférées ; car il y a, en effet, bien des manières de rendre une même pensée, et toutes ne sont pas également bonnes. Il faut donc savoir apprécier les meilleures ; c'est de cette appréciation de la meilleure forme ou du meilleur style à donner à une pensée que nous nous occuperons en corrigeant et en comparant vos lettres. En attendant, pour que vous ne soyez pas exposés à vous perdre en les faisant, voici, pour vous guider, un petit cadre que vous pourrez consulter, et qui contient sommairement l'indication de ce que vous avez à écrire à votre ami.

—On témoigne à Pierre le chagrin qu'on a éprouvé en apprenant la mort de sa sœur

“ et la douleur qu'il en avait ressentie.—On lui parle des bonnes qualités de cette sœur et des regrets que sa mort a dû causer à toute la famille.—On l'engage à devenir la consolation de sa mère par des témoignages de tendresse et de dévouement qui remplaceront ceux de la fille qu'elle a perdue.—À défaut des consolations réelles qui n'existent pas ici-bas, on l'exhorte à recourir à celles de la religion, qui nous fait espérer de revoir dans le Ciel les personnes que nous avons perdues, et qui nous donne la force de supporter ces pertes avec résignation.—On finit en lui exprimant le regret de n'être pas auprès de lui pour adoucir ses peines en les partageant.”

Il est important de bien organiser une école.

Le sujet que je soumets aujourd'hui à ceux qui s'occupent d'enseignement, leur est à tous bien familier, puisque chacun d'eux a dû s'en occuper depuis longtemps et en faire l'objet d'une étude toute spéciale ; il a pour but l'organisation d'une école et les moyens d'en assurer le bon fonctionnement.

Qu'est-ce qu'organiser une école ? Telle est la question que je me faisais à moi-même il y a quinze ans, lorsque j'entrai dans la carrière de l'enseignement ; et c'est aussi celle que doit se faire tout instituteur en pareille circonstance. La réponse à cette question est toute simple, car le mot seul *organiser* désigne clairement ce dont il s'agit.

Organiser une école, c'est donner à l'ensemble de l'enseignement une forme déterminée, et à chaque branche d'instruction, en particulier, les dispositions nécessaires pour lui faire atteindre le développement qui lui convient ; et de la manière que ce point important est considéré par l'instituteur, dépend le succès qu'il obtiendra dans l'enseignement. En effet, combien ne voit-on pas de ces écoles où tout se fait sans ordre, sans méthode et selon les caprices du maître ? Aujourd'hui il commence ses classes par la lecture, demain par l'écriture, le jour suivant par l'arithmétique et ainsi de suite. Les élèves, accoutumés à cet état de choses, et n'ayant point de temps fixe pour chaque matière, ne préparent chez eux aucune leçon, ne font aucun *devoir*, car ils ne savent point avant d'arriver à l'école de quoi on va les occuper ; ils n'y vont qu'avec dégoût, par routine et sans trop savoir pourquoi. Aussi n'est-il pas rare de voir sortir de ces mêmes écoles des enfants qui, après les avoir fréquentées pendant quatre ou cinq ans, sont presque aussi ignorants que lorsqu'ils y étaient entrés ; et doit-on s'en étonner ? Assurément non ! car, où il n'y a point de ré-

gles fixes qui président à l'enseignement, point de succès possible.

Pour qu'il y ait des progrès dans une école, il faut que chaque chose se fasse en son temps; or le maître doit avoir un but déterminé; il doit fixer d'avance le maximum des études qu'il veut faire faire, l'idéal de l'ordre et de la discipline qu'il veut établir, l'influence qu'il veut exercer sur ses élèves et sur leurs familles. Il doit aussi dresser un plan de travail, en fixer les heures et en distribuer sagement les matières. Mais voici un point assez difficile pour un jeune instituteur sans expérience et qui n'a jamais enseigné. Livré à ses propres forces, sans autre guide que lui-même, il a besoin d'une grande perspicacité pour reconnaître les besoins réels de ses élèves et ne point dépasser avec eux les limites du nécessaire. Il doit aussi se bien persuader que la sphère de son enseignement doit être circonscrite par la nature même des choses, pour cela il doit se guider sur l'âge des enfants, sur la longueur du temps qu'ils doivent rester à l'école, sur les moyens mis à sa disposition et sur la capacité des intelligences qui lui sont confiées; car c'est un défaut, malheureusement trop commun, que de vouloir enseigner un trop grand nombre de matières, principalement dans les écoles élémentaires de la campagne, où les enfants n'ont qu'un temps très-court pour s'instruire. Là, les deux tiers de ceux qui fréquentent les écoles, cessent d'y aller à l'époque de leur première communion, c'est-à-dire, vers l'âge de onze ou douze ans, dans le temps où ils commencent à comprendre les choses; car avant cet âge peut-on raisonnablement prétendre leur enseigner quelque branche d'instruction un peu relevée? Non sans doute, et ce serait mal comprendre son devoir que de le faire. Il faut de plus se bien pénétrer de cette vérité, savoir: qu'une école élémentaire ne saurait être une école-modèle, et que cette dernière ne saurait être un collège; dans l'une comme dans l'autre, les règles prescrites par la prudence doivent être strictement observées. Mais on n'agit pas toujours ainsi, surtout dans beaucoup d'écoles tenues par de jeunes maîtres et de jeunes maîtresses sans expérience; on veut y imiter celles d'un genre supérieur, et quelquefois même les surpasser pour le nombre des matières; cette conduite blâmable fait perdre aux enfants un temps infiniment précieux. En effet, est-il bien raisonnable de contraindre de pauvres enfants, qui ne doivent rester à l'école que juste le temps nécessaire pour apprendre la lettre de leur catéchisme, un peu de lecture, d'écriture et de calcul, à étudier un aussi grand nombre de branches d'instruction que ceux qui doivent les fréquenter pendant sept ou huit ans?

Non, et tout instituteur expérimenté dira avec moi que c'est leur faire un tort très-grave; mais il en est beaucoup qui pensent le contraire, et qui sont sous la fausse impression que plus ils enseigneront de matières, plus leur école sera estimée; aussi, à leurs examens, les programmes ne font pas défaut: Histoire-Sainte, Histoire du Canada, Histoire de France, Histoire d'Angleterre, etc. etc., et les enfants sont exercés sur toutes ces choses, si longtemps d'avance, qu'ils finissent par répéter le *mot-à-mot* passablement bien; mais si l'interrogateur a le malheur de sortir du programme pour demander le moindre détail, les rôles changent bien vite, car on n'a appris ni Histoire, ni Géographie, ce sont des mots et des phrases par cœur, et voilà tout! Je vais citer à ce propos un petit incident dont j'ai été témoin.

J'assistais, il y a quelques années, à l'examen d'une école élémentaire de la campagne; la maîtresse m'invite à questionner ses élèves sur l'Histoire du Canada. Après avoir fait réciter une dizaine de pages, je demande au premier de la classe, à celui qui m'avait le mieux répondu: "Eh bien, mon enfant, voulez-vous me dire maintenant qu'était-ce que Cartier, dont vous m'avez parlé il y a un instant?" Il me répond hardiment: "C'était un navire, monsieur."... Je m'adresse ensuite au second, pour savoir s'il partage l'opinion de son confrère; celui-ci hésite longtemps avant de répondre, et finit par me dire que c'était un Canadien. Mais non, lui dis-je, vous savez bien que les Canadiens d'alors n'étaient que des sauvages. Pendant ce temps, le troisième, à qui la maîtresse venait de dire un mot à l'oreille, paraissait attendre son tour avec la plus grande impatience; aussi, au premier signe que je lui fais, il s'empresse de répondre avec assurance:—"c'était un Iroquois;" je ne pus m'empêcher de lui dire: "Mon enfant, vous me répondez bien mal, mais c'est parce qu'on vous a mal enseigné." Cette réflexion, qui m'était échappée involontairement, et que je regrettais ensuite, parut déplaire beaucoup aux commissaires et surtout aux parents, qui ne se gênaient pas de dire que j'étais trop exigeant, que ce n'était, après tout, que des enfants, et qu'on ne devait pas prétendre qu'ils répondissent comme des hommes.

UN INSTITUTEUR.

(A continuer.)

Sir L. H. La Fontaine.

Un ami de notre feuille nous communique les lignes suivantes:

L'honorable Sir L. H. La Fontaine était patron de la société historique de Montréal et

a publié en 1859, sous les auspices de cette société, un travail intitulé *De l'Esclavage en Canada*. (Voir *Mémoires et documents relatifs à l'histoire du Canada*, publiés en 1859 par la société historique de Montréal. A vendre chez Léger Brousseau, libraire, à Québec.)

A l'auteur de cet envoi nous offrons nos remerciements, et le prions avec instance de nous favoriser souvent de ses écrits.

L'Explosion du 4 Mars.

De nouveaux et plus complets détails sont venus s'ajouter à ceux que nous avons déjà donnés sur ce désastre épouvantable ; les voici :

Quatorze hommes étaient employés dans la bâtisse qui a été le théâtre de l'explosion, et trois seulement ont échappé à la mort, savoir : le capitaine Mahon, le caporal Brayshaw et le canonnier Morant. Voici les noms des onze victimes : Hawkins et Doolan, étrangers à l'armée ; Flanagan, du 17^e régiment, et Russell, Bruce, Elmer, Lewis, Thompson, Finn, Bur et Baxter. L'un de ces derniers n'était marié que de la veille au soir.

Il y avait sept barils de poudre dans la fabrique de cartouches, et la bâtisse voisine, que le feu menaçait à tout instant d'enflammer, en contenait 600.

Les soldats de la garnison, les compagnies des Sapeurs et des Voltigeurs, ainsi que le corps de Police de la cité, ont noblement fait leur devoir en cette circonstance. En quelques instants, ils réussirent à éteindre l'incendie et rendirent par là même, à la population de Québec, cette sécurité que la catastrophe venait de lui enlever.

Environ 500 maisons ont été plus ou moins endommagées. A l'Ecole Normale seulement, 87 vitres ont été cassées ; les corniches en plâtre se sont détachées du plafond de la bibliothèque et ont failli tuer deux des professeurs.

On attribue l'explosion à l'une des deux causes suivantes : 1^o un des soldats se trouvait en dehors de la bâtisse, occupé à décharger une fusée, lorsque le contenu de celle-ci, au lieu de sortir par la gueule, s'échappa par la culasse et communiqua ainsi, comme on le suppose, le feu aux poudres de l'intérieur ; 2^o d'après la déposition du capitaine Mahon, devant le jury chargé d'examiner l'affaire, il paraît que le feu n'a pu prendre qu'à l'intérieur de l'établissement. Le capitaine Mahon dit qu'il y avait dans la bâtisse des capsules très-explosibles, et qu'il peut se faire que l'un des employés ait mis le pied sur une d'elles, par mégarde, et ait ainsi communiqué le feu à la poudre environnante.

Cette dernière version paraît être la plus exacte ; mais elle nous porte à croire, ainsi que certains détails fournis par le rapport des témoins que le jury a examinés, qu'il y a peut-

être eu imprudence de la part des autorités militaires.

Partant de là, on peut se demander si le gouvernement militaire n'est pas tenu, en stricte justice, de payer les dommages qui ont été causés. Nous ignorons ce qu'il a intention de faire, mais ce que nous savons parfaitement, c'est que les Québécois aimeraient autant voir en dehors des murs de la ville, en temps de paix, ces causes menaçantes d'événements douloureux : les poudrières.

LA MAISON DES CHAMPS.

Dans une campagne solitaire, à deux lieues du vieux Brest, cette pépinière de tant de marins qui ont honoré la France, vivait encore, il y a cinq ou six ans, un capitaine de corsaire, retiré de la mer depuis longtemps, et criblé de glorieuses blessures dans vingt combats heureux qu'il avait livrés aux anglais. Le brave capitaine Josselin jouissait d'un honnête patrimoine augmenté du produit de ses nombreuses prises de prise. C'était un homme droit et de bon sens, brusque sans orgueil, et généreux sans prétention. Les paysans de son voisinage ne passaient jamais devant lui sans le saluer avec respect, car il les appelait ses enfants et leur faisait beaucoup de bien. Quelques gentils-hommes campagnards, dont les manoirs touchaient le sien, mais qu'il ne visitait guère, parce qu'il faisait peu de cas de leur vanité nobiliaire, le traitaient d'original, mais le capitaine ne s'en souciait point.

— Ils vivent à leur manière, se disait-il ; moi, je vis à la mienne. Chacun a ses goûts ; nous arriverons tôt ou tard à ne pas occuper, sous la terre, plus de place les uns que les autres. Ils auront leurs valets à leur enterrement ; mes paysans suivront le mien, et se souviendront de moi : — Vogue la galère !

Le capitaine Josselin, bien qu'il fût assez riche pour aspirer dans sa province aux partis les plus avantageux, avait épousé, dans son jeune temps, une pauvre orpheline sage autant que jolie. Il l'avait trouvée, un jour, tout en larmes, assise au pied d'une haie d'ajoncs fleuris.

— Pourquoi pleurez-vous, ma belle enfant ?

— Hélas ! monsieur, ma mère est morte ; on a vendu notre chaumière pour payer les frais de sa maladie ; et voilà que je n'ai plus ni asile, ni espérance ! le bon Dieu est bien dur de m'abandonner ainsi.

— Il ne faut jamais accuser la Providence, avait repris le capitaine. Venez avec moi, mon enfant, je remplacerai les parents que vous avez perdus.

Et il avait emmené la jeune fille, tout heureuse et presque consolée. Après un séjour de

deux ans dans un pensionnat de Brest, où elle avait étonné tout le monde par son intelligence et ses progrès, il l'avait épousée, au retour d'une de ses courses.

—Vous êtes fou, mon cher, lui dirent ses amis; vous pouviez faire un bon mariage, et vous allez chercher votre femme au pied d'une haie!

—Je l'ai choisie pour moi, ou plutôt Dieu me l'a envoyée, répondit le capitaine. Permettez-moi de faire mon bonheur à ma guise. Mon bras est à la France, mais mon cœur est à moi. Si jamais j'ai à m'en repentir, je me ferai tuer sous mon pavillon.

Josselin fut heureux en ménage, mais, dans son dernier combat, un boulet lui brisa une jambe,

—Ce diable de coup de canon a soulé trop tôt ma retraite! s'écria l'intrépide corsaire; allons planter mon pavillon déchiré sur le pignon de ma cambuse de terre, et manger du biscuit tranquillement, jusqu'à ce que ma dernière dent suive ma jambe.

Retiré dans ses foyers, il devint le bienfaiteur de tout ce qui l'entourait. Il aidait de sa fortune à doter les jeunes ménages pauvres; il rachetait du service les fils des artisans laborieux qui avaient besoin de leurs bras pour vivre; il payait les avocats de ceux qui n'avaient pas de ressources pour se faire rendre justice. C'était la Providence de tous les malheureux.

—Pourquoi donc, lui disaient encore ses amis, ne pas vous établir à la ville, qui vous offrirait tant de distractions? Vous vivez comme un ours, quand vous pourriez avoir un hôtel confortable, et fréquenter avec éclat la bonne société. Vous pourriez être maire, ou membre du conseil général....

—J'aime mieux, répondit Josselin, être le père de mes paysans. La bonne société est partout où il y a du bien à créer. J'ai besoin d'activité, de grand air et de liberté. Je ne puis plus donner la chasse aux Anglais; je veux la faire à la misère, et c'est une fière besogne devant laquelle mon vieux pavillon ne s'abaissera jamais.

Le courage du digne capitaine devait être mis à une rude épreuve. Il perdit, dans la même année, sa femme et ses deux enfants. Il s'enferma pendant tout un mois pour pleurer, sans permettre que qui ce fût l'approchât. Puis un beau jour, il reparut, l'œil calme et le front serein. Le curé du village voulut lui adresser quelques consolations.—Merci, monsieur, lui dit Josselin; je me suis courbé devant Dieu qui est notre maître à tous; j'appartiens maintenant à un autre monde. Je sens que ma femme et mes enfants me suivent partout; je les entends, je leur parle, et je vis avec eux au fond de mon cœur. Je vous en prie, laissez-

moi; mes souvenirs sont plus doux que toute consolation.

Pourtant la vie ne tarda guère à lui sembler déserte, et le monde, décoloré. Il entreprit un voyage pour se distraire. Mais ce soulagement fut aussi faible que passager. Il revint et s'enferma chez lui. Souvent, les yeux rouges de pleurs, il restait des heures entières au fond de son cabinet. Quelques paysans venaient de temps à autre, pour le consulter, et restaient interdits devant sa douleur muette. Tout le monde partageait son deuil.

—Vous avez pitié de moi, mes braves gens, disait le capitaine, en essuyant ses joues humides, du revers de son vieil uniforme de combat, qu'il ne quittait plus. Vous me plaignez, mais, je vous en prie, ne me parlez point du passé. Le chagrin m'est devenu nécessaire; c'est une partie de ma vie. J'en ai contracté l'habitude; c'est un compagnon plus fidèle que la gloire.

Ses distractions, quand il en cherchait, n'étaient plus que des œuvres de charité bienfaisante. Il allait assister l'indigent sous la chaumière, et tendait une main secourable au mendiant agenouillé sur les chemins du voyageur.

Un jour, à la fête patronale de Lambezellec, il était venu s'asseoir sur un tronc d'arbre vermoulu, et regardait de loin les danses joyeuses des villageois. Mais ses yeux ne voyaient rien; son esprit était ailleurs; l'aspect de cette robuste jeunesse le faisait penser à ses enfants. Sa belle figure toute cicatrisée était empreinte d'une sombre mélancolie; des larmes furtives coulaient de ses paupières et venaient se perdre dans son épaisse moustache grise.

Tout-à-coup des nuées orageuses s'étendirent sur le ciel; un vent fougueux souleva la poussière et tordit en gémissant les branches des grands arbres. De larges éclairs, précurseurs d'une violente tempête, sillonnaient les airs. Garçons et jeunes filles, éperdus, cherchaient partout un abri. Les boutiques des marchands pliaient bagage au plus vite, et les ménétriers effarés avaient disparu des premiers.

Le capitaine Josselin restait seul immobile, au milieu du fracas de l'orage.—Bientôt la pelouse fut abandonnée; il n'y resta plus qu'un pauvre enfant d'une douzaine d'années, frêle et malingre, à demi couvert d'une veste de bure percée de trous, et d'un pantalon soutenu par une corde passée en sautoir. Cette misérable petite créature courait nu-pieds, et ses longs cheveux châtains s'échappaient en boucles naturelles de dessous un bonnet de laine fauve tout crasseux. Le capitaine Josselin remarqua que, malgré le piteux état de son équipage, l'enfant avait des mains délicates et blanchettes, un œil bleu fort doux, et rayonnant d'intelligence.

P. CHRISTIAN.

(A continuer.)

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—Depuis l'adoption de l'adresse, la Chambre d'Assemblée s'occupe activement de législation. Dans la seule séance de vendredi de la semaine dernière, pas moins de 25 bills ou projets de loi ont été introduits et lus pour la première fois. De ce nombre en est un présenté par l'honorable M. Foley, qui a pour but de pourvoir à ce que le peuple du Haut-Canada soit représenté en Parlement par un plus grand nombre de députés. On présume que ce projet de loi va soulever des débats orageux à sa seconde lecture.

On voit par les comptes publics que la dette du Canada-Uni était en 1863 de \$77,918,763.90.

Les dépenses totales pour 1863, y compris le rachat de la dette s'élèvent à la somme de \$14,909,182.50.

Les recettes totales, y compris la vente de bons et fonds d'amortissement, se sont élevées en 1863 à \$14,382,508.00.

Etats du Nord.—Le général Grant a été nommé lieutenant-général ou commandant-en-chef, et le général Hooker, commandant de l'armée du Potomac,

Il paraît que le général Sherman a été battu, le 13 février, à la rivière Chunkey, près de Meridian. Il a perdu 15,000 hommes et son armée est en pleine déroute.

Les relations du gouvernement des Etats du Nord avec la France, sont dans une condition très-critique, si l'on en croit le *World* de New York.

Etats-Confédérés.—Les Confédérés se sont emparés, dit-on, de Newbern.

Mexique.—Les juaristes ont été battus dans la vallée de Santiago et dans le village de Teocaltiche.

Les généraux Douai et Castagny ont dû entrer à Zacatecas le 19 février.

La régence mexicaine a autorisé l'établissement d'une banque, qui prendra le titre de *Banque de Mexico*.

EUROPE.

Angleterre.—Un vaisseau de guerre anglais, chargé d'armes et de munitions, a été pris à Malaga. Destination inconnue. La flotte anglaise qui stationne dans le canal St. Georges, a reçu ordre de se rendre dans la mer Baltique.

Il est bruit que la reine Victoria va abdiquer et que le prince de Galles montera sur le trône sous le nom d'Edouard VII.

Danemark.—On assure que le Danemark est sur le point d'annoncer le blocus de tous les ports du Schleswig et du Holstein.

Les affaires dans le Schleswig sont dans le même état. Les secrétaires de la légation danoise à Berlin et à Vienne ont été rappelés.

Etats-Allemands.—La conférence des petits Etats allemands a adopté d'énergiques résolutions contre la politique austro-prussienne.

Le *Times* de Londres dit qu'il est probable qu'une révolution éclatera au printemps en Allemagne.

Prusse et Autriche.—Ces deux Puissances ne s'opposent pas à un congrès ayant pour but le règlement de la question dano-allemande, mais elles refusent d'accorder une armistice; les hostilités continueront toujours pendant le congrès.

AFRIQUE.

Maroc.—L'explosion d'une poudrière a eu lieu dans la capitale de ce pays. 900 personnes ont été tuées.

FAITS DIVERS.

NOMINATIONS.—L'honorable Jean François Joseph Duval, Juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, a été nommé aux lieu et place de l'honorable Sir Louis Hypolite La Fontaine, Baronnet, décédé.

L'honorable Louis Thomas Drummond, C. R., a été nommé Juge Puisné de la Cour du Banc de la Reine dans et pour le Bas-Canada.

—En 1861, les dépenses publiques du Canada se sont élevées à \$14,742,834,00 et les recettes, à \$12,655,581,00.

En 1863, les dépenses publiques se sont élevées à \$14,909,182,00 et les recettes, à \$14,382,508,00.

—Le *Mercury* de ce matin dit qu'il a été décidé que la sentence de mort portée contre Meehan, le meurtrier de Patrick Pearl, aurait son cours. Meehan va être pendu mardi le 22 de mars. Si notre mémoire est fidèle, il y a 29 ans environ que Québec n'a eu le triste spectacle d'une exécution capitale dans ses murs.

—(*Journal de Québec*).

—Le chemin de fer le plus considérable de l'Afrique méridionale vient de s'ouvrir. Il a 54 milles de longueur et s'étend du cap Town à un endroit nommé Wellington, situé au pied d'une montagne.

CONDITIONS:

LA SEMAINE paraît régulièrement le dernier jour de chaque semaine.

L'abonnement est d'UNE PIASTRE par année, invariablement payable d'avance.

On s'abonne à Québec, chez M. C. Darveau, imprimeur, Propriétaire-Gérant, côte Lamontagne, No. 18.